

## **Compte rendu de rencontre**

**Date :** 1<sup>e</sup> septembre 2004, 19h00  
**Endroit :** Centre Opti-récréatif, Sherbrooke, Arrondissement de Brompton  
**Préparé par :** Eric Olivier et Mireille Genest,  
Aménatech inc.

**Projet :** Projet de cogénération à l'usine Kruger Brompton  
**But :** Information sur le projet de cogénération, présentation de l'étude d'impact, réception des commentaires

**Présents :** Denis Lafrenière, directeur d'usine, Kruger Brompton  
René Hamel, surintendant environnement et énergie, Kruger Brompton  
Daniel Giguère, directeur ressources humaine, Kruger  
Yanik Alarie, contrôleur, Kruger Brompton  
Claude Carrière, surintendant ingénierie et chaufferie, Kruger Brompton  
Jean Majeau, vice-président communications, Kruger,  
Jean Roy, Directeur technique, Kruger énergie  
Lucien Saint-Pierre, surintendant électrique, instrumentation, Kruger Brompton  
Michel Vachon, vice-président opérations Kruger  
Michel Boissonneault, président, syndicat, Kruger Brompton  
Gilles Mercier, vice-président technique, syndicat, Kruger Brompton

Carmen Pelletier, Aménatech inc.  
Eric Olivier, Aménatech inc.

Gérard Saint-Pierre résidant et employé  
Marcial Frappier, Construction DB  
Léo-Paul Bruneau, résidant de la rue Deschêne  
Gilles Lapointe, résidant de la rue Ernest-Bergeron et employé  
Clément Nault, conseiller municipal, arr. Brompton, Ville de Sherbrooke

**Bilan des présences**

- 18 résidants
- 4 retraités de l'usine
- 9 employés de l'usine
- 1 conseiller municipal
- 9 représentants de Kruger associés au projet de cogénération

Note: Si l'on croit que ce compte rendu est imprécis ou incomplet, prière d'en aviser le signataire qui effectuera les corrections qui s'imposent.

Intervenant	Sommaire
<b>René Hamel</b>	Tenue d'un kiosque d'accueil présentant les combustibles futurs et les cendres
<b>Denis Lafrenière</b>	Présentation du projet et de l'étude d'impact (voir présentation jointe en annexe)
	<b>Période de questions</b>
<b>Gérard Saint-Pierre</b>	Le site de manutention sera-t-il fermé par un toit? Les boues seront-elles empilées à l'extérieur?
<b>Denis Lafrenière</b>	Il n'y aura pas de toit au-dessus du site de manutention des boues. Les boues seront mises dans un réservoir tenu sous-vide. Les gaz émis par les boues seront directement acheminés dans la chaudière, donc il ne devrait pas y avoir de dégagement d'odeurs.
<b>Gérard Saint-Pierre</b>	Précise qu'il ne veut pas d'augmentation d'odeurs causée par les boues.
<b>Denis Lafrenière</b>	Cette volonté est partagée par Kruger. C'est pourquoi le choix du site est près de la chaudière. Les boues seront brûlées en priorité donc elles ne resteront pas longtemps à l'extérieur.
<b>Marcel Frappier</b>	Les appels d'offres vont sortir de quelle façon pour la construction de l'usine?
<b>Denis Lafrenière</b>	C'est à déterminer. Le seul appel d'offres qui est préparé à l'heure actuelle est celui de la chaudière.
<b>Léo-Paul Bruneau</b>	Il y a actuellement des problèmes de poussières pendant l'été. Exprime son inquiétude par rapport au va et vient des camions qu'il y aura pendant la construction et par rapport à l'utilisation de leur frein-moteur, notamment la nuit.
<b>Denis Lafrenière</b>	Il y a une sensibilisation des camionneurs qui est faite actuellement à ce propos et Kruger continuera en ce sens.
<b>Léo-Paul Bruneau</b>	Y aura-t-il une augmentation ou une diminution des gaz émis par la cheminée?
<b>Denis Lafrenière</b>	Il y aura trois fois moins de particules. Pour les autres gaz, la technologie va permettre qu'ils soient émis en moins grande quantité, entre autres les NO <sub>x</sub> . Certains gaz vont augmenter à cause de la combustion de bois qui augmente par rapport à celle du mazout.
<b>Léo-Paul Bruneau</b>	Est-ce qu'il y aura plus ou moins de fumée?
<b>Denis Lafrenière</b>	Il y en aura moins parce que la technologie est meilleure.
<b>Gilles Lapointe</b>	La campagne de sensibilisation des camionneurs est faite depuis quand?
<b>Denis Lafrenière</b>	Depuis environ deux ans.
<b>Gilles Lapointe</b>	N'a pas remarqué de changement par rapport à l'utilisation du frein-moteur. Le problème augmente plutôt selon lui, pendant les heures de pointe. Il exprime sa crainte par rapport à l'augmentation de la circulation qui est attendue. L'engagement sur la 143 est parfois périlleux. Il suggère l'installation d'un appareil pour mesurer le nombre de décibels émis, comme sur le rang 12 à Windsor pour que les camionneurs réduisent leur vitesse et l'utilisation du frein moteur. Suggère aussi l'ajout d'un feu de circulation pour faciliter l'engagement sur la 143. Il a une inquiétude au niveau de la sécurité par rapport à l'augmentation des camions lourds.

Intervenant	Sommaire
<b>Denis Lafrenière</b>	La sensibilisation des camionneurs sera poursuivie. L'installation d'un appareil pour mesurer les décibels est une bonne idée. Il faut chercher des avenues intéressantes pour améliorer la situation.
<b>Gilles Lapointe</b>	Suggère que Kruger se renseigne sur ce qui est fait chez Domtar.
<b>Denis Lafrenière</b>	Approuve l'idée.
<b>Gérard Saint-Pierre</b>	Propose d'asphalter les surfaces où circulent les camions sur le site de Kruger afin de réduire les émissions de poussières. Une barrière d'arbres pourrait également être plantée.
<b>Denis Lafrenière</b>	Planter des arbres est une bonne idée, bien qu'il y en ait déjà. Asphalter les voies de circulation est une bonne idée également qu'on prendra en considération.
<b>Gérard Saint-Pierre</b>	Pourquoi ne pas installer une lumière automatique près de l'entrée de l'usine pour faciliter la traverse des piétons qui est actuellement dangereuse (coin Villeneuve/143).
<b>Denis Lafrenière</b>	Kruger va voir les possibilités avec la municipalité.
<b>Clément Nault</b>	Suggère qu'on applaudisse le projet qui va permettre de consolider les emplois. Il est heureux de constater que l'augmentation de circulation sera faible (moins de 1% par rapport à la situation actuelle). Il a cependant des appréhension par rapport à la sécurité dans le secteur, notamment au coin de la rue Laval et de la 143. Les camions doivent se prendre un élan pour la côte donc ils arrivent rapidement. Il serait une bonne idée d'installer des panneaux indiquant la vitesse à laquelle le véhicule roule et le bruit émis par le véhicule. Il aimerait que Kruger fasse une demande auprès de la Ville afin qu'on revoit la sécurité dans le secteur du dépanneur sur la route 143. Il est prêt à appuyer le projet d'ajouter un feu de circulation au coin de la rue auprès de la municipalité.
<b>Gérard Saint-Pierre</b>	Quelle est la proportion de résidus qui vont provenir du site à résidus de Kruger Brompton?
<b>Denis Lafrenière</b>	Les résidus enfouis dans le site sont déjà valorisés. Soit Kruger continuera de les valoriser, soit ils seront brûlés. Éventuellement, on pourra se servir du site pour enfouir les cendres si elles ne sont pas valorisées.
<b>Gérard Saint-Pierre</b>	Quelle proportion des écorces proviendront de l'extérieur de l'usine ?
<b>Denis Lafrenière</b>	Le projet nécessite environ 180 tonnes de résidus par jour. En Estrie, le bilan des écorces est actuellement nul et il n'y en a plus de disponible. Kruger utilisera les résidus des scieries de Kruger qui sont dans le Maine et à Trois-Rivières mais l'entreprise vise également à utiliser des résidus de construction. Il y a aussi possibilité de faire des échanges avec des compagnies localisées près de certaines industries de Kruger (par exemple sur la Côte Nord). Dans l'avenir, Kruger s'attend à pouvoir valoriser l'ensemble des sources de bois actuellement enfouies dans les lieux d'enfouissement sanitaires. Il n'y aura pas de compétition avec Domtar pour les écorces.
<b>France Couture</b>	Elle est très contente de voir que Kruger est transparent dans son projet. Elle approuve l'idée de l'appareil pour mesurer le bruit et la vitesse des camions. Est-ce qu'il y a des personnes ressources ou une ligne téléphonique où les gens peuvent émettre des commentaires à la compagnie Kruger si les gens veulent aviser d'un problème ?
<b>Denis Lafrenière</b>	Il y a une personne ressource et un numéro de téléphone sur la lettre d'invitation. Étant donné que l'usine est certifiée ISO 14 001, si une plainte ou une question est reçue, il y a

<b>Intervenant</b>	<b>Sommaire</b>
<b>France Couture</b>	<p>une procédure qui prévoit qu'une réponse est donnée au citoyen. Kruger aimerait que des citoyens fassent partie d'un comité de surveillance ce qui facilitera les communications avec les citoyens. Est-ce que madame Couture serait intéressée?</p> <p>Elle est intéressée.</p>
<b>Gérard Saint-Pierre</b>	<p>Il est également intéressé à faire partie du comité de surveillance. Il exprime sa crainte des odeurs.</p>
<b>Denis Lafrenière</b>	<p>C'est un soucis qui est partagé par Kruger et l'entreprise veut continuer de s'améliorer à ce niveau.</p>
<b>Gilles Lapointe</b>	<p>Serait également intéressé à faire partie du comité de surveillance.</p>